Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **6 (1979)**

Heft 4

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

sommaire

«Les enfants d'abord» 2
Concours de dessins 2
L'Ajoie a accueilli le 57e Congrès des Suisses de l'étranger du 24 au 26.8.1979 3
Action nationalité 6
Quelques adresses utiles 7
Communications officielles:
- Le nouveau billet de 10 francs 9
- Mémento sur l'assurance facultative des Suisses à l'étranger 10
Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger de la NSH
- Rubrique AVS 17
- Séjours de vacances en Suisse pour les enfants suisses de l'étranger 17
50e Fête fédérale de tir 1979, Lucerne 18
Camps de ski 1980 «Les Crosets» 19
Deux Suisses de l'étranger célèbres 20
Le service des voyageurs des postes suisses 24

Il est rappelé à tous nos compatriotes, et ceci dans leur propre intérêt, de bien vouloir communiquer sans tarder au consulat tout changement d'adresse ou de domicile.

«Les enfants d'abord»

Mouvement de prévoyance en faveur de l'enfance, politiquement et confessionnellement neutre.

1. **Son but:**

Promouvoir sur le plan national une politique de prévention, afin que la Suisse soit à même – en cas d'adhésion de plein droit de notre pays à l'ONU – de plaider à l'Assemblée générale des Nations Unies la cause de l'enfance, avant que les tensions ne dégénèrent en conflits et dont les enfants seraient fatalement les victimes.

2. **Un refus:**

Ne plus admettre le fait accompli, voilà le refus. Ne plus admettre le carcan mental des idées reçues qui veulent que l'Histoire se répète perpétuellement, avec son cortège de souffrances infinies, sorte de fatalité inéluctablement liée au sort de l'humanité à cause de l'ignorance des uns ou de l'indifférence des autres, quand ce n'est pas par alibi pour habiller sa bonne conscience.

De toutes les tragédies qui déchirent le monde, la plus pitoyable est celle de l'enfance meurtrie.

Des organisations humanitaires volent depuis longtemps au secours de l'enfance; leurs bienfaits sont universellement reconnus.

Une énorme lacune subsiste toutefois: La prévention, notamment en cas de conflits armés. Les milieux les plus autorisés attestent d'ailleurs que rares sont les mesures préventives prises dans les enceintes internationales. Or, c'est bien à cet échelon international, le plus élevé, que la prévention doit être instituée.

3. **La plus haute tribune:**

L'association «Les enfants d'abord» propose que la souffrance qu'endurent d'innocents enfants soit systématiquement rappelée à la tribune de l'ONU, avant même que n'éclate un conflit, en guise d'avertissement lorsque plane une grave menace.

Et ce cri, c'est notre pays qui doit le lancer, à savoir: «Que la Suisse s'engage – en cas d'adhésion de plein droit à l'ONU – à plaider la cause de l'enfance à l'Assemblée générale des Nations Unies avant que les tensions ne dégénèrent en conflits, dont les enfants seront fatalement les victimes».

Pour tous renseignements complémentaires touchant cette association, voire l'aide morale et éventuellement financière que vous accepteriez de lui apporter, veuillez écrire à:

«Les enfants d'abord» Case postale 80 CH–1530 Payerne

Concours de dessins

Pour clore l'année de l'Enfance, nous organisons un grand concours de dessins pour les enfants suisses de l'étranger, double-nationaux y compris. Thème:

A quelle image vous fait penser la croix rouge?

Conditions

Age:	de 4 à 15 ans
Format maximum du papier à dessin:	A4 soit 21 x 29,7 cm
Date limite d'expédition:	30 avril 1980. Le cachet de la poste faisant foi.
Envoi:	Tous les dessins devront être expédiés au SSE Alpenstrasse 26, CH–3000 Berne 16, en précisant sur l'enveloppe «Concours de dessin»
Indispensable:	Noter au verso du dessin le nom, prénom, l'âge et l'adresse complète du concurrent, de manière lisible

Les résultats seront proclamés à Locarno, lors du 58ème Congrès des Suisses de l'étranger où les dessins seront exposés. De nombreux prix récompenseront les artistes en herbe.

Enfants suisses de l'étranger, soyez nombreux à participer à notre grand concours.

La Commission d'exécution de l'information de et vers la 5e Suisse